

Septembre 2017 - N°78



LOU PITCHOUN

Journal municipal d'information

Mandieulen



www.manduel.fr

Facebook « Mairie de Manduel »



Feu d'artifice version 2017



Inauguration du parc
Vieille Fontaine Michel Gaini



Dimanche des traditions

SOMMAIRE

- 3 Editorial
- 4 Conseil Municipal
- 6 Festivités
- 8 Sécurité
- 9 Cérémonies
- 10 Travaux
- 14 Ecoles / petite enfance
- 15 Administration
- 18 Social
- 19 Culture
- 21 Etat civil
- 22 Expressions politiques
- 23 Les dates et horaires à retenir



VILLE DE
MANDUEL

LA NEWSLETTER
DE VOTRE VILLE



LOU PITCHOUN
MANDIEULEN

N°78 - Septembre 2017



Mentions Légales

Bulletin d'informations municipales de la commune de Manduel (Gard) N°78 - Septembre 2017

Editeur : Commune de Manduel représentée par son maire

Directeur de la publication : Jean-Jacques GRANAT, maire / Responsable de la rédaction : Jean-Jacques GRANAT, maire

Comité de rédaction et de conception : Isabel ALCANIZ (adjointe déléguée à la communication), Xavier PECHAIRAL, Nadine ANDREO, Valérie MAGGI, Lionel HEBRARD, Monique MONNIER, Michel BERNO, Marine PLA, Valérie PERIER (secrétaire de direction)

Crédit photographique : Mairie de Manduel, Mme Nathalie LAFFAYE,

Impression : Imprimerie Laurent - 76 rue Sainte Perpétue - 30000 Nîmes - Tél : 04.66.21.18.96 - laurent.imprimerie@wanadoo.fr - Tirage en 3000 exemplaires

Dépôt légal 09/2017 - Conformément aux termes de l'article 9 du Code Civil, « chacun a droit au respect de sa vie privée », vous pouvez refuser la publication d'une photographie portant atteinte à votre droit à l'image ou à celui de vos enfants. Nous vous remercions dans ce cas de nous en faire part expressément.



La période estivale 2017 vient de se terminer. Comme les précédentes années, le cru 2017 a été marqué par diverses manifestations qui, par leur qualité et leur diversité, auront sûrement permis de divertir chacun d'entre vous, petits et grands. Vous en trouverez dans les pages suivantes un compte-rendu et les prises de vue des meilleurs moments.

Ces manifestations ne pourraient être organisées sans l'engagement fort d'un ensemble de personnes que je souhaite ici mettre à l'honneur.

Il s'agit tout d'abord du comité des fêtes et des commerçants qui ont œuvré à la programmation et à l'animation de ces événements. Il s'agit également du service technique municipal qui est particulièrement sollicité pendant la période estivale pour l'installation puis le rangement des matériels nécessaires à la tenue des manifestations. Il s'agit enfin des personnes œuvrant à la sécurisation des lieux, forces de gendarmerie, de police municipale ou de société privée de surveillance, qui ont eu l'honneur cette année d'être présentées à Monsieur le Préfet du Gard, venu voir le magnifique feu d'artifice tiré le premier soir de la fête votive de Manduel.

Cette période estivale terminée, la rentrée scolaire s'est déroulée dans de très bonnes conditions. De nombreux travaux ont été réalisés durant l'été pour améliorer l'environnement de travail de nos enfants et de leurs enseignants. Vous trouverez dans ce bulletin quelques réalisations.

Le mois de septembre marque également la rentrée des entreprises et, par voie de conséquence, la reprise des chantiers laissés un peu en sommeil durant la période estivale. Le grand chantier de cette rentrée porte, pour notre commune, sur la mise en place de la zone bleue autour du cours Jean Jaurès et de ses abords, seconde étape de la rénovation du centre-ville.

Le parking du Fort, étape initiale de ce projet, a été livré à la fin du mois de juillet 2017. Avec ses 170 places, il a permis que la fête votive se déroule dans de bien meilleures conditions de stationnement et de sécurité que les années précédentes. Sa fréquentation, notamment les jours de marché, montre qu'il répond à un réel besoin.

La zone bleue sera mise en service au début de l'automne afin que les piétons s'approprient de nouveau notre cœur de ville au plus grand bénéfice, n'en doutons pas, de nos commerçants. Les réunions publiques qui se sont tenues à ce sujet, et notamment la dernière début septembre, ont montré l'attachement de la population à ce projet. Les détails de cette étape de réalisation sont donnés dans les pages centrales de ce bulletin.

Nous attendrons ensuite quelques mois, pour avoir un retour d'expérience sur cette nouvelle organisation du stationnement.

A l'issue, nous serons alors amenés à vous présenter, dans un prochain bulletin, un plan ambitieux de rénovation et d'embellissement du cours Jean Jaurès. Comme j'ai pu le dire lors de dernière réunion publique, nous souhaitons que ce projet aboutisse à une belle revalorisation du cours Jean Jaurès mais nous voulons également lui conserver son aspect général actuel, cher aux Manduellois et que nos voisins envient. Le cours sera donc revalorisé mais pas dénaturé. Nous serons également amenés à vous présenter l'avancement d'autres projets, notamment la réalisation de la future maison des associations.

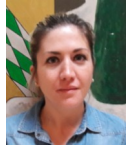
Ainsi, vous pouvez donc constater qu'après avoir eu un été bien rempli, l'automne s'annonce particulièrement productif.

Jean-Jacques GRANAT

CM du 1er avril 2017

14 questions à l'ordre du jour Vente de la parcelle AB 864

Rapporteur : Marine PLA,
Adjointe déléguée à
l'urbanisme



Dans le cadre de la réorganisation des services municipaux mise en place depuis le début de l'année, la police municipale et le bureau de l'urbanisme situés dans les locaux de la route de Saint-Gilles, parcelle AB 864, vont déménager pour s'implanter dans les locaux de la mairie annexe.

Par délibération n°17/008 du 28 janvier 2017, relative à l'aliénation de la parcelle AB 864, le Conseil Municipal a approuvé la vente de ce bien à 115.000 € (cent-quinze mille euros) net vendeur.

La vente de la parcelle AB 864 se fera au Groupe C2i, Conseils et Investissements immobiliers au prix de 115.000 € net vendeur.

Vote à la majorité par 25 voix pour et 4 voix contre

Restauration du lavoir – programme LEADER et action parlementaire

Rapporteur : Mireille MAISONNAS,
Conseillère au patrimoine historique et à
l'embellissement

La commune a entrepris des travaux dans le quartier du lavoir, rue Victor Hugo, qui porteront successivement sur :

- La rénovation d'une partie de la rue Victor Hugo, à proximité du lavoir et du château d'eau, après avoir demandé à Nîmes Métropole et la SAUR de réhabiliter une partie du réseau d'alimentation d'eau,
- L'installation de caméras de vidéoprotection afin protéger le site et éviter les tags et autres incivilités,
- La restauration du lavoir, patrimoine de la commune.

Il est proposé de solliciter l'aide des fonds européens dans le cadre du programme LEADER 2014-2020, porté par le Pays Garrigues et Costières pour un montant de 15 000€ et ainsi que l'aide parlementaire de Madame la Sénatrice Vivette LOPEZ pour un montant de 5 000€.

Vote à l'unanimité.

CM du 11 mai 2017

21 questions à l'ordre du jour Rétrocession partielle des terrains pour le nouveau cimetière de Manduel

Rapporteur : Marine PLA, Adjointe

déléguée à l'urbanisme

Le dossier de réalisation de la ZAC multi sites de Fumérian-Cantepedrix approuvé par délibération n°09/042 du 18 septembre 2009 prévoit entre autre, au titre des participations pour la réalisation d'un équipement public, l'acquisition des parcelles pour la création d'un nouveau cimetière de 19.143m², conformément au plan du dossier de réalisation.

Actuellement, le cimetière de la commune, qui a fait l'objet de deux extensions, compte 832 places (dont il ne reste plus que 6 places en terre pleine). Il est arrivé à saturation sans aucune possibilité de nouvelle extension. La réalisation d'un nouveau cimetière étant devenu urgente et il est proposé d'anticiper la cession des terrains acquis par GGL Groupe.

Vote à l'unanimité.

Acquisition du bâtiment dit « salle de boxe » situé route de Bellegarde

Rapporteur : Xavier PECHAIRAL, Adjoint délégué aux associations



Le C.C.A.S est propriétaire du bâtiment situé route de Bellegarde. Le bâtiment comprenant notamment les salles de boxe et de musculation nécessite une rénovation.

La commune porte un projet par lequel elle souhaite destiner ce bâtiment à devenir une « maison des associations ». Dans un premier temps, la commune souhaite y effectuer des travaux importants de consolidation et d'aménagement afin d'accueillir rapidement le siège et les réunions du club des aînés « la Belle époque ». Dans un second temps, des travaux d'aménagement de l'étage seront réalisés, respectant toutes les règles d'accessibilité, afin d'y construire des locaux pour accueillir les associations.

Lors de son conseil d'administration du 25 avril 2017, le C.C.A.S. a exprimé son accord pour la cession à titre gratuit à la commune de ce bâtiment.

Vote à la majorité par 25 voix pour et 4 voix contre

Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal

Rapporteur : Isabel ALCANIZ-LOPEZ, Adjointe déléguée à la communication
Lors du conseil municipal du 11 mars 2017, Madame Aline TRAYNARD a quitté le groupe « Manduel une ambition à partager » pour devenir membre du groupe des non-inscrits.

Il est proposé de modifier l'article 26 dans sa première partie de la manière suivante :

« Chacun des trois groupes de conseillers municipaux dispose d'un espace

d'expression d'un tiers de page de format A4 dans les éditions périodiques du bulletin municipal, et d'un quart de page dans les lettres d'informations périodiques et les numéros hors série du bulletin municipal. Les articles proposés doivent correspondre à la police d'écriture Arial 11 ».

La suite de l'article reste inchangée.

Vote à la majorité par 25 voix pour et 4 abstentions

Modification de la composition de la commission des finances

Rapporteur : Jean-Jacques GRANAT, Maire

Lors du conseil municipal du 11 mars 2017, Madame Aline TRAYNARD a quitté le groupe « Manduel une ambition à partager » pour devenir membre du groupe des non-inscrits.

Aussi, compte-tenu de ces compétences en matière de finances, le groupe majoritaire propose le retrait d'un membre de son groupe, Monsieur Michel BERNO, afin d'attribuer son siège à Madame Aline TRAYNARD.

Il a été opté pour un scrutin de liste bloquée et à main levée et les membres de la commission finances ont été désignés comme suit :

Pour la liste majoritaire : J.J. GRANAT, X. PECHAIRAL, V. MAGGI, M. MONNIER, M. PLA,

Pour la liste minoritaire : G. RIVAL,
Pour la liste des non-inscrits : A. TRAYNARD.

Vote à la majorité par 25 voix pour et 4 abstentions

Sollicitation du fonds de concours pour la tranche n°3 de la vidéoprotection

Rapporteur : Jean-Jacques GRANAT, Maire

La tranche n°3 du projet de vidéoprotection correspond à l'installation des 5 caméras initialement prévues dans le cadre de la tranche n°1 du projet.

Elle correspond aux secteurs suivants : Collège, Route de Bouillargues, Avenue Pierre Mendès-France, Cimetière, Quartier de la Treille.

A cela s'ajoutent l'installation d'une chambre au City Parc de Fumérian en prévision de l'installation d'une caméra dans ce secteur et l'installation de la fibre au Dojo.

Le détail financier de la tranche n°3 a un total de 97.892,35 €HT.

Il s'agit donc aujourd'hui de solliciter l'attribution d'un fonds de concours de la communauté d'agglomération pour obtenir une aide à hauteur de 50% de la réalisation, en application de la délibération référencée 2016-06-007 du 14 novembre 2016 et du règlement d'attribution des fonds de concours.

Vote à l'unanimité.

Sollicitation de fonds de concours pour la réalisation de la future maison socio-culturelle à destination des associations

Rapporteur : Jean-Jacques GRANAT, Maire

La commune de Manduel souhaite réaliser des travaux dans ces locaux qui n'avaient pas fait l'objet de rénovation afin de constituer au 21 rue de Bellegarde un lieu d'accueil des associations et un site multi-générationnel à vocation socio-culturelle, où se côtoieront jeunes et seniors.

Ce projet, porté par la commune et dénommé « Maison socio-culturelle », est décomposé en deux phases de réalisation pour un total de 516.457 € HT

Il est proposé d'approuver la sollicitation de ce fonds de concours, pour un montant de 258.000 euros, soit 50% du montant total des travaux. Vote à l'unanimité.

Extension du réseau d'éclairage public à l'impasse du Jardin

Rapporteur : Jean-Jacques GRANAT, Maire

La commune souhaite étendre le réseau d'éclairage public à l'impasse du Jardin pour des motifs de sécurité des personnes et des biens. Pour cela, elle sollicite le SMEG dans le cadre des futurs travaux de l'Impasse du Jardin. Elle souhaite la mise en souterrain des réseaux aériens, basse tension, éclairage public et génie civil France télécom dans cette voie. Ces travaux de dissimulation permettront d'étendre le réseau d'éclairage public avec la pose de 10 candélabres économes en énergie (lanternes LED).

La participation estimative totale de la collectivité s'élève à un montant de 54 690,40 €. Vote à l'unanimité.

Convention avec le SITOM SUD GARD pour le traitement des déchets et l'élimination des archives

Rapporteur : Lionel HEBRARD, Adjoint délégué à l'environnement

La commune de Manduel éprouve régulièrement la nécessité de faire éliminer des déchets issus de la voirie ou du papier provenant de ses services administratifs.

Il est proposé de passer convention avec le SITOM Sud Gard afin de pouvoir déposer des déchets issus de la voirie ou du papier provenant de ses services administratifs.

Vote à l'unanimité.

Approbation de la convention avec le Département du Gard portant soutien aux bibliothèques



Rapporteur : Monique MONNIER, Adjointe déléguée à l'administration générale et à la culture

Compte-tenu de ses caractéristiques, la médiathèque de Manduel est classée bibliothèque 1B et afin de pouvoir continuer à bénéficier de l'aide du Département, notamment en matière de conseil, mais aussi de mise à disposition de documents en complément du fonds de la bibliothèque, il est proposé d'approuver la signature de la convention avec le Département du Gard portant soutien aux bibliothèques.

Vote à l'unanimité.

Soutien à l'inscription de la Course Camarguaise au patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO

Rapporteur : Monique MONNIER, Adjointe déléguée à l'administration générale et à la culture

Monsieur Patrick VIGNAL, Député de l'Hérault, a adressé un courrier à la commune pour demander son soutien dans la démarche qui consiste à faire inscrire la course camarguaise au patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO.

Il est proposé au Conseil municipal de soutenir cette démarche.

Vote à l'unanimité.

Modification du règlement de fonctionnement de la crèche

Rapporteur : Valérie MAGGI, Adjointe déléguée à l'enfance

La coordinatrice du conseil départemental avec la déléguée de la Caisse d'Allocations Familiales ont demandé que le règlement de fonctionnement de la crèche soit mis en conformité.

Par rapport à la version actuellement applicable, les chapitres relatifs au calcul de la participation des familles et à l'administration des médicaments ont été détaillés car ils étaient trop succincts.

Il n'y a aucun changement dans le fonctionnement ou dans la réglementation de la structure.

Vote à l'unanimité.

Approbation d'une candidature au Location saisonnière d'une salle municipale

Rapporteur : Xavier PECHAIRAL, Adjoint délégué à la citoyenneté et à la vie associative

Traditionnellement la commune met à disposition des associations manduelloises, les bâtiments et locaux communaux se prêtant aux activités associatives, à l'occasion de la fête du Ramadan 2017, il est proposé de conclure une convention de mise à

disposition temporaire d'une salle municipale, à titre précaire et révocable. Vote à l'unanimité.

CM DU 24 JUIN 2017

9 questions

Convention pour l'entretien pluvial des bassins et fossés

Rapporteur : Xavier PECHAIRAL, Premier adjoint

Le Conseil communautaire de Nîmes Métropole a acté l'exercice de façon opérationnelle de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » sur le territoire communautaire.

La communauté d'agglomération souhaite confier à la commune de Manduel, par convention, la gestion de l'entretien des fossés et des bassins de rétention tels que pris en charge par l'EPCI, soit un fauchage par an. En contrepartie, l'Etablissement public remboursera annuellement les frais engagés par la commune pour ces prestations.

Vote à l'unanimité.

Modification du règlement intérieur de la restauration scolaire

Rapporteur : Valérie MAGGI, Adjointe déléguée à l'enfance

Le principe d'inscription et d'annulation des repas au restaurant scolaire est actuellement très souple en matière d'absence pour maladie de l'enfant ou tout autre cas de force majeure. Or il apparaît, qu'au cours de l'année scolaire, des abus dans les demandes de certains parents ont été constatés. Ces abus et ces annulations multiples de « dernière minute » entraînent désorganisation de la restauration scolaire, un gaspillage financier pour la collectivité et un surcroît de travail pour les personnels en charge de la gestion administrative. Une mise à jour du règlement intérieur a été proposée.

Vote à l'unanimité.

Modification des tarifs des services périscolaires

Rapporteur : Valérie MAGGI, Adjointe déléguée à l'enfance

Pour les élèves de maternelle, les accueils périscolaires du matin et du soir, ainsi que les animations du temps méridien sont gérés en régie par la commune. Les agents ont constaté, au cours de l'année, la multiplication des cas d'enfants non inscrits et pourtant confiés à leur garde. Il est proposé d'instaurer un tarif majoré réclamé à la famille lorsqu'un enfant sera accueilli sans inscription préalable. Vote à l'unanimité.

FESTIVITES

FETE DE LA MUSIQUE : EDITION 2017



Soirée de liesse



Ecole municipale de musique

Le 21 juin dernier s'est tenue la traditionnelle fête de la musique sur la place Bellecroix. En gardant toujours le même principe, à savoir se restaurer sur place ou venir en simple spectateur, une foule très nombreuse était présente pour écouter, encourager ou encore applaudir les différents groupes sur scène.

Un grand bravo à tous ces artistes et participants !



Duo Chrysalide



Groupe Générations

CINEMA PLEIN AIR

Dans le cadre du festival de Flour d'Inmourtalo, qui s'est tenu les 8 et 9 juillet dernier, la mairie avait souhaité rester dans « l'accent provençal » en projetant le film « Manon des sources », à l'occasion de la 2ème édition de son cinéma plein air le 07 juillet 2017.



FETE VOTIVE



Traditionnelle journée des péquelets le jeudi 24 août. Petit déjeuner offert par la mairie avec un spectacle de magie dans le parc du FRPA. A cette occasion, des enfants étaient costumés et un prix a été décerné au plus joli costume.



Ouverture de la fête et remise des clés au balcon le jeudi 24 août par Monsieur le Maire au président du Comité des fêtes



Ce parc a fêté ses 21 ans et n'avait jamais été inauguré. La municipalité a choisi de dédier ce parc à Michel Gaini, maire de Manduel de 1995 à 2001, qui en est à l'origine, en installant une stèle à cet effet.

Jean-Jacques Granat, Maire, a ainsi expliqué : " D'aucuns s'interrogeront sur l'intérêt d'un hommage qui ne serait pas posthume ; mais justement, il nous est apparu plus judicieux de remercier, en sa présence, une personne qui a fait oeuvre utile."



Le 27 août : Dimanche des traditions où la Confrérie des Mange Tripes d'Alès était à l'honneur, en présence de Monsieur le Maire et de Michel Fournier, conseiller culturel.

SECURITE

SECURITE

Visite de Monsieur le Préfet du Gard à l'occasion de l'ouverture de la fête votive. Ce dernier a pu apprécier les différents dispositifs de sécurité mis en place par la commune en compagnie de Monsieur le Maire, de quelques élus et du capitaine de gendarmerie de Marguerittes.



VIDEO SURVEILLANCE

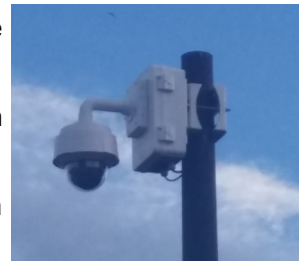
Notre Fête votive 2017 s'est déroulée sans heurt et ce grâce à une surveillance accrue ainsi qu'un travail remarquable et remarquable de la police municipale, d'une société de sécurité, de la gendarmerie et de notre service technique.

En effet, en 2014, Manduel comptait sept caméras de vidéosurveillance, un nombre qui a doublé depuis.

Face notamment aux incivilités, la commune a jugé nécessaire d'accroître son dispositif de sécurité

Ce programme de développement de la vidéosurveillance de notre commune continuera à se développer dans les prochaines années.

Ces caméras sont sous contrôle 24h/24 du centre interurbain de supervision qui reste en relation permanente avec les forces de gendarmerie nationale et de police municipale.



TRANSFERT DE LA POLICE MUNICIPALE ET DU BUREAU DE L'URBANISME

Depuis le mois de mai 2017, la police municipale et le bureau de l'urbanisme ont été transférés dans le cœur de ville, au 15 cours Jean Jaurès. Ce déménagement vise à regrouper l'ensemble des services municipaux sur le cours et à proposer une plus forte amplitude horaire d'accueil afin de faciliter les démarches des usagers. Comme l'hôtel de ville, les locaux de la mairie annexe sont ouverts de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, du lundi au vendredi.



Proche des commerçants et des lieux d'animation, la police municipale dispose ainsi de locaux plus fonctionnels et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

SECURITE ROUTIERE A L'ECOLE

Cette année encore, les éducateurs de prévention routière de la police municipale ont œuvré dans les écoles élémentaires François Fournier et Nicolas Durieu pour la sécurité de nos enfants.

Après la partie théorique, les élèves ont eu droit au moment attendu avec impatience, la piste routière. Cette dernière a été tracée dans la cour de l'école François Fournier lors des travaux de rénovation de l'été dernier.

A l'issue du test et de la pratique, deux élèves ont été sélectionnés pour représenter les deux groupes scolaires lors de la finale départementale du 14 juin 2017 à Nîmes. Enzo SCHULER a fini second à un centième du premier et lors de la fête des écoles, il a reçu la médaille de la ville.

A nouveau cette année, les policiers municipaux vont repartir pour une nouvelle année de prévention routière.



CEREMONIES

De nombreuses cérémonies se sont tenues durant le printemps 2017 :

- 30 avril 2017 : Souvenir de la déportation
- 08 mai 2017 : Cessez le feu de la guerre de 1939-1945.

Présence indéfectible des associations d'anciens combattants, de militaires, élus et population. Lecture de messages, de poèmes. Cette cérémonie garde en elle l'empreinte de ceux qui ont souffert et donné leur vie pour la France libre.

- 08 juin 2017 : Commémoration, fin de la guerre d'Indochine
- 18 juin 2017 : commémoration de l'Appel du général De Gaulle. Cette date reste pour tous le moment de l'entrée en résistance de notre pays.

Les cérémonies mémorielles ne sont pas seulement un moment de recueillement mais surtout, actuellement, des temps forts autour des valeurs de notre pays si souvent mises en danger. C'est un appel au sens civique de chacun que nous lançons. Les anciens combattants ne sont pas repliés sur eux-mêmes mais vivent pour avancer et veulent utiliser ces moments d'histoire pour la défense de notre République.



Jean MONTAGNE, conseiller municipal délégué aux anciens combattants

CEREMONIES

Travaux

Des travaux de peinture ont été effectués durant l'été dans nos écoles



Les cages d'escaliers de l'élémentaire François Fournier ainsi que les couloirs

Deux salles de classe à la maternelle Dolto.



Rénovation et reconstruction en dur du auvent de la cour du périscolaire F. Fournier.



La clôture, le portail ainsi que l'abri bus devant la maternelle François Fournier.



LIVRAISON DU PARKING DU FORT

2ème tranche côté nord en cours de travaux



La commune souhaite aménager son cœur de ville pour le rendre plus agréable, plus accessible aux piétons et aux cyclistes, tout en cherchant à favoriser le développement des commerces qui s’y trouvent. Pour cela, il était nécessaire de réaliser un parking de proximité et de grande envergure.

Cela est chose faite depuis le début du mois d’août 2017. Après un an d’études et de travaux, le parking du Fort a été livré. Il reste quelques finitions et aménagements à réaliser, mais ses 170 places, éclairées et surveillées, sont d’ores et déjà disponibles.

Desservi, côté nord, par le chemin du Parc, il est situé à l’entrée de Manduel. Sa voie d’accès a été volontairement réduite en largeur afin d’obliger les automobilistes à adopter une vitesse modérée, notamment aux abords du parc de la République.

A environ cinq minutes à pied du cours Jean Jaurès, mais aussi des stades, des arènes et du boulodrome, ce parking est devenu dès sa mise en service le lieu de stationnement privilégié des Manduellois. Pour cela, il n’y a qu’à constater sa fréquentation le mercredi matin, jour de marché, ou lors de la dernière fête votive.

La réalisation de ce parking constitue la première étape de notre projet de réhabilitation du cœur de ville.



Détails de l’opération	Prix H.T.
Réalisation partie sud du parking	61 250 €
Réalisation partie nord du parking	140 430 €
Aménagement de la voie d’accès au chemin du Parc	83 570 €
TOTAL HT	285 520 €
TVA 20%	57 050 €
TOTAL TTC	342 570 €

Charge à la commune 50% (171 285€) et fonds de concours Nîmes Métropole 50% (171 285€)

AMENAGEMENT DU CŒUR DE VILLE



« La réfection du cours et la mise en place de la Zone bleue ne dénatureront pas l'aspect actuel de notre centre-ville ».

Vendredi 1^{er} septembre, s'est tenue la deuxième réunion publique relative à la mise en place de la zone bleue et à la revalorisation du cours Jean Jaurès.

En introduction, le Maire a souhaité rappeler que ce projet a pour objectif l'embellissement du cours et de ses abords, l'appropriation des lieux par les piétons ainsi que la mise en valeur et le développement des commerces. Il laissa ensuite la parole à la société publique locale AGATE, en charge de l'étude et la mise en œuvre du projet.

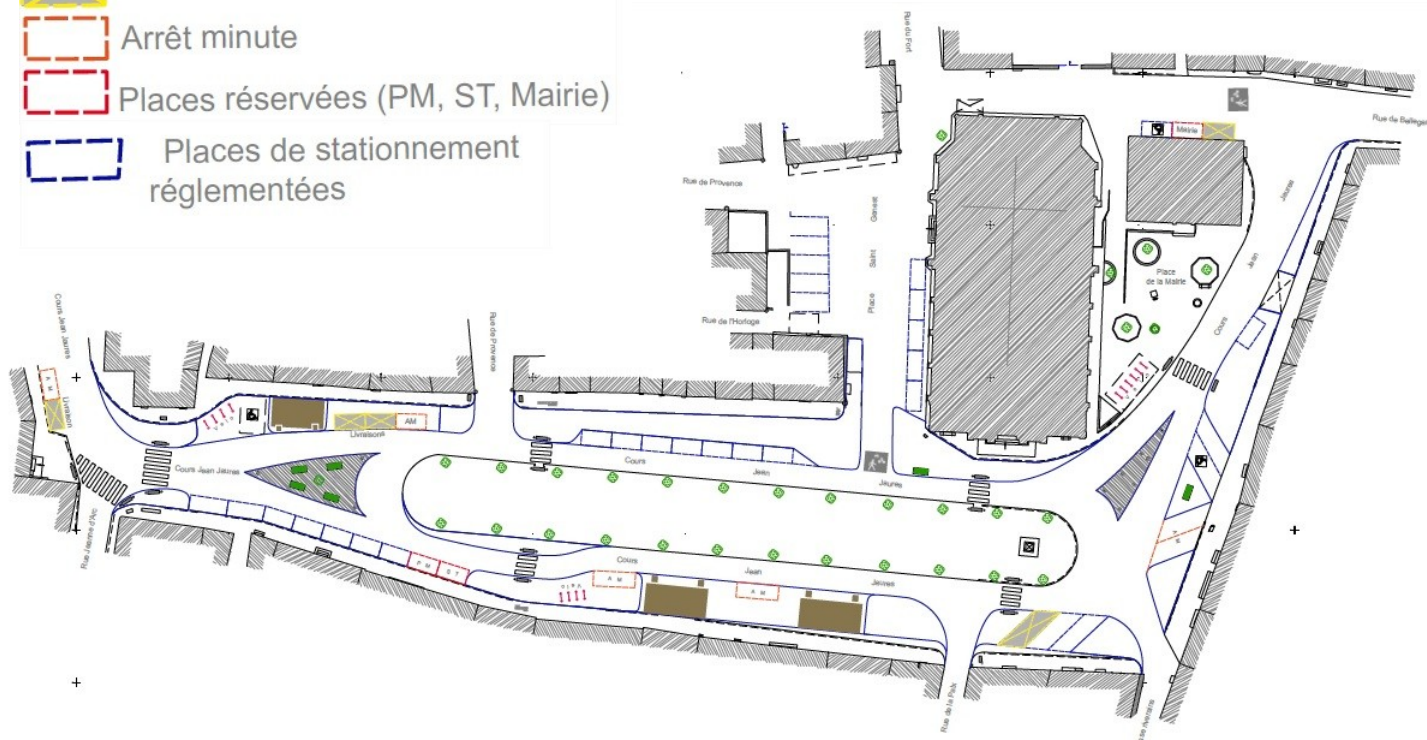
La revalorisation du cours Jean Jaurès et de ses abords est prévue en trois étapes.

La première consiste à réaliser un parking, situé à proximité du cœur de ville, permettant d'accueillir de nombreux véhicules. Celui-ci est maintenant opérationnel (voir notre article dans ce bulletin).

La seconde, qui sera opérationnelle au début du mois d'octobre, prévoit un aménagement du cours Jean Jaurès et du parking Saint-Genest, par traçage au sol et installation de mobilier urbain, afin de réduire l'espace octroyé aux véhicules et mettre en place une zone bleue destinée à libérer des places en journée pour les clients des commerces et les usagers des services publics.

LEGENDE :

-  Livraison
-  Arrêt minute
-  Places réservées (PM, ST, Mairie)
-  Places de stationnement réglementées



AMENAGEMENT DU CŒUR DE VILLE

La zone bleue fonctionnera du lundi au samedi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Le stationnement sera limité à une heure, et contrôlé par un disque qui doit être apposé en évidence à l'avant du véhicule en stationnement et sur la face interne du pare-brise. Le modèle obligatoire à compter du 1er janvier 2012 est fixé par arrêté du 6 décembre 2007. Ce disque ne comporte qu'une seule fenêtre, indiquant uniquement l'heure d'arrivée. Un exemplaire vous est distribué avec le bulletin municipal.

A ces places en zone bleue s'ajoutent des places à personnes à mobilité réduite et quelques places en arrêt minute.

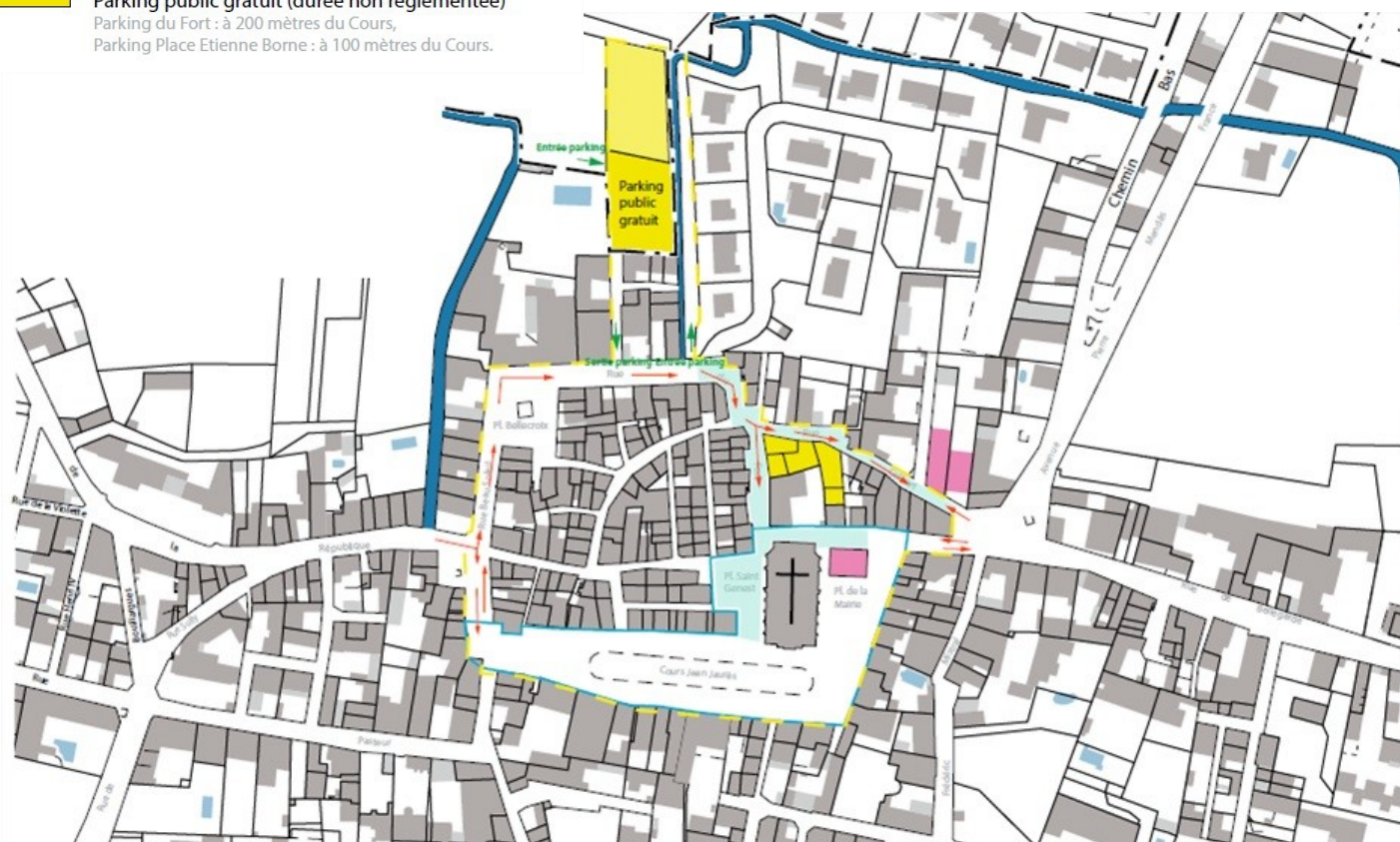
Cet aménagement sera accompagné d'une modification du sens de circulation de quelques rues aux abords du cours. La rue Beausoleil sera mise en sens unique de la rue de la République jusqu'à la place Bellecroix. La Place Saint-Genest ainsi que la rue située derrière l'église et la mairie et une partie de la rue du Fort seront également mises en sens unique. La zone située entre le parking du Fort et la place Saint-Genest deviendra une zone de partage, donnant priorité aux piétons sur la totalité de la chaussée et interdisant aux automobilistes de dépasser les 20 km/h.

Après quelques mois d'application et les retours d'expérience qui seront faits, commencera la troisième étape qui verra l'étude de l'aménagement définitif du cours. Nous ne manquerons pas d'y revenir lors de nos prochains bulletins. En préparation de cette phase, un expert a été sollicité pour établir un diagnostic des platanes du cours. Certains arbres sont atteints d'un champignon, dénommé « phellin tacheté ». Il est recommandé d'abattre quatre d'entre eux, dont la solidité est remise en cause, et de tailler très court huit autres. Avant toute prise de décision, une contre-expertise est commandée. La municipalité s'engage d'ores et déjà à replanter des arbres à la place de ceux qui doivent être abattus.

Lionel Hebrard, adjoint à l'environnement

LEGENDE

-  Zone bleue (stationnement à durée limitée)
Zone où le stationnement est permis pour une durée limitée
-  Zone partagée ou de rencontre
Ensemble de voies où les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la même chaussée, même si des trottoirs sont présents. La vitesse de circulation des autres usagers est limitée à 20km/heure.
-  Parking public gratuit (durée non réglementée)
Parking du Fort : à 200 mètres du Cours,
Parking Place Etienne Borne : à 100 mètres du Cours.



Ecoles

MANDUEL : UNE RENTREE REUSSIE !



Lundi 4 septembre, sous un ciel maussade digne de la rentrée, les petits Manduellois ont retrouvé le chemin de l'école.

Ils ont pu retrouver leurs camarades, leur école et pour les plus jeunes découvrir la maternelle ou la grande école pour les CP, non sans une pointe d'émotion...

Monsieur le Maire et les élus ont tenu à être présents pour accompagner les familles pour ce grand jour.

En ce qui concerne les Rythmes Scolaires ils restent inchangés sur notre commune.

Les enfants ayant cours le mercredi matin et les 3 heures de TAP le vendredi après-midi.

Le comité de pilotage composé d'élus, de parents d'élèves, d'enseignants et du Centre Social se réunira en cours d'année afin d'évoquer un éventuel retour à la semaine de 4 jours. Excellente rentrée à tous !

Valérie MAGGI - Adjointe déléguée à l'Enfance et la Jeunesse

LES ANIMAUX CHEZ LES CALINOUS

Petite enfance

Venus de la jungle ou de la ferme, les animaux s'invitent souvent chez les Calinoux.

On les croise au cours des histoires et des comptines ... on vibre d'émotion lorsqu'en marionnette, ils font leur spectacle au bout des doigts des accueillantes.

Mais le jour, où en vrai, les animaux viennent jouer avec les petits calinoux, c'est magique !

Les souris, les chèvres, les chiens, les colombes, les chats débarquent du camion du clown pour faire leur cirque toute la matinée, sous les applaudissements et des rires des enfants.

Les poneys, eux-aussi viennent dans la cour de la crèche pour les matinées ranch, à la grande joie des enfants.

Lorsque la ferme itinérante s'arrête dans la cour de la crèche, c'est une bande de joyeux animaux, qui passe la matinée avec les enfants. Canards, poules, lapins, chiens, bouc, se promènent de caresse en caresse au plaisir de tous.

De même, les promenades nous conduisent à la rencontre d'autres animaux à l'extérieur, les chèvres de la résidence ou les poneys de chez Esther.

Aussi, dans la verrière, voir vivre la famille escargot amuse beaucoup les enfants.

Du plus petit au plus gros, du plus sage au plus coquin... ceux qui sautent des pages des livres ou ceux qui dorment dans la paille, tous les animaux offrent de merveilleux souvenirs aux petits calinoux tout au long de l'année.



DEMARCHES ADMINISTRATIVES : LES CHANGEMENTS DE CETTE RENTREE ...

ADMINISTRATON

Les demandes de certificats d'immatriculation (cartes grises) et de duplicatas de permis de conduire s'effectuent désormais « en ligne ».

La Préfecture nous informe des changements qui interviennent dans le cadre du « Plan Préfectures Nouvelle Génération » (P.P.N.G). Ce plan met l'accent sur la dématérialisation des demandes permettant ainsi aux usagers d'effectuer leurs démarches via un ordinateur personnel et sans avoir besoin de se rendre en Préfecture.

Ainsi, vous êtes désormais invités* à effectuer les formalités administratives suivantes sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (A.N.T.S) <https://ants.gouv.fr> :

- demande de certificat d'immatriculation (carte grise),
- changement d'adresse sur un certificat d'immatriculation,
- changement de titulaire d'un certificat d'immatriculation,
- déclaration de cession d'un véhicule,
- demande de duplicata d'un permis de conduire.

*Attention : Depuis cet été, plus aucune demande par « dossier papier » n'est traitée par la Préfecture. Seules les demandes dématérialisées sont recevables.



Au préalable, il sera nécessaire de créer un compte qui sera ensuite le même pour l'ensemble de vos démarches. Il vous est d'ailleurs rappelé que, sur ce même site, des pré-demandes de passeports et de cartes nationales d'identité peuvent être effectuées afin de faciliter vos démarches en la matière.

Plus d'informations sur le site de l'ANTS <https://ants.gouv.fr> ou sur celui de la Préfecture du Gard <http://www.gard.gouv.fr/Demarches-administratives>

LE P.A.C.S : IL POURRA DESORMAIS ETRE CONCLU EN MAIRIE

Lors de mise en place au début des années 2000, le Pacte Civil de Solidarité (P.A.C.S) pouvait exclusivement être conclu devant le greffier en chef du Tribunal d'Instance. Depuis quelques années, les notaires sont également habilités à les enregistrer.

La Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle confie désormais l'enregistrement de la déclaration, de la modification et de la dissolution des PACS, non plus aux greffiers des tribunaux, mais aux officiers de l'état civil c'est-à-dire aux Maires.

A compter du 1^{er} novembre 2017, les PACS pourront donc être enregistrés :

- auprès d'un Notaire ou
- auprès de la Mairie du domicile du couple.

Renseignements auprès du guichet unique d'accueil de la Mairie au 04.66.20.21.33 ou par courriel adressé à mairie@manduel.fr



LE PACTE CIVIL
DE SOLIDARITE
(PACS)

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018



Le recensement de la population, organisé par l'I.N.S.E.E, aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018. Les agents recenseurs, munis

d'une carte officielle, prendront donc contact avec chaque foyer de la commune à cette période.

Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil. Les services de l'I.N.S.E.E rappellent en effet que la participation au recensement revêt un caractère obligatoire.

Nouveau : Pour celle est ceux qui le souhaitent, les réponses aux questionnaires du recensement peuvent désormais être données via internet grâce à des identifiants personnels que vous communiquera votre agent recenseur.

Pour rappel, selon le dernier chiffre officiel, le nombre d'habitants à Manduel s'élève à 6645.

#ALERTEMETEOGARD J'AGIS POUR RESTER EN VIE

EN VIGILANCE JAUNE, ORANGE, OU ROUGE, J'APPLIQUE CES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.



JE M'INFORME
sur la radio France Bleu Gard Lozère, meteofrance.com ou auprès de ma mairie.



JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS



JE NE M'ENGAGE PAS SUR UNE ROUTE INONDÉE
(pont submersible, gué...)
Je respecte la signalisation.



JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU



EN CAS D'ORAGE, JE NE SORS PAS.
Je m'abrite dans un bâtiment en dur, surtout pas sous un arbre.



J'ÉVITE LES SOUS-SOLS
(cave, garage, parking)



JE ME SOUCIE
de mes voisins
et des personnes vulnérables



EN CAS D'INONDATIONS,
je ne vais pas chercher les enfants à l'école, ils sont en sécurité.

<p>Je connais les niveaux de vigilance</p> <ul style="list-style-type: none"> PHÉNOMÈNES LOCALEMENT DANGEREUX PHÉNOMÈNES DANGEREUX SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT PHÉNOMÈNES DANGEREUX D'INTENSITÉ EXCEPTIONNELLE 	<p>Je note les numéros utiles</p> <ul style="list-style-type: none"> Ma mairie 112 ou 18 Pompiers 15 SAMU 17 Gendarmerie Police 	<p>J'ai toujours chez moi un kit de sécurité</p> <p>Radio avec des piles de rechange, bougies ou lampes de poche, nourriture et eau potable, médicaments, vêtements...</p>
---	--	---

La plateforme TellMyCity

Nîmes Métropole a souhaité offrir aux habitants des 27 communes membres un outil permettant de s'impliquer dans la vie de la collectivité en signalant dysfonctionnements, avis ou suggestions.

TellMyCity® est une solution intuitive permettant en quelques clics de faire remonter très simplement une information vers les services de Nîmes Métropole.

Cliquer sur le lien pour avoir toutes les informations sur cet outil :

<http://www.nimes-metropole.fr/quotidien/numerique/outils-collaboratifs/tellmycity.html>



Changement de fréquences de la TNT au 03 octobre 2017

Le 3 octobre 2017, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils devront, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 3 octobre.

La recherche des chaînes est une opération simple à faire, à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT.

Des informations plus complémentaires sont mises à disposition sur le site <http://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/> ou sur leur centre d'appel 0970 818 818 (appel non surtaxé).



LA NEWSLETTER
DE VOTRE VILLE

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous informer des actualités de la commune via notre newsletter.

Si ce n'est pas le cas, vous pouvez vous inscrire sur le site internet www.manduel.fr en précisant dans le champ réservé (en bas à droite de la page d'accueil) votre adresse mail.

LE CCAS COMMUNIQUE

SOCIAL

Une nouvelle directrice au FRPA Les Marguerites

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Irène RETAILLEAU, nouvelle directrice du foyer résidence pour personnes âgées Les Marguerites qui a pris ses fonctions le 1er juin, succédant ainsi à Monsieur Serge NOGARET, directeur, disparu en mars dernier.



L'édition 2017 est prévue le week-end des 9 et 10 décembre.

La commune organisera son traditionnel loto le 09 décembre.

La couleur change mais le but est le même. En effet, après Mars Bleu, la commune s'associe à Gard Lozère Dépistage pour Octobre Rose - mois de prévention et d'informations contre le cancer du sein.



RAPPEL DES PERMANENCES

* Permanences au 21 b, Rue de Bellegarde,

L'assistante Sociale : Madame ROCHE

le jeudi matin de 9h00 à 11h00 (sans rendez-vous)

La mutuelle Communale : Monsieur BAUME

chaque 3ème mercredi matin du mois de 09h00 à 12h00 (sans rendez-vous).

Présence 30 : Madame EL HADI

le 3ème vendredi matin du mois de 09h00 à 11h00 (sans rendez-vous)

* Permanence à la Médiathèque de Manduel

La Mission Locale : Madame DELSAUT

le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30 (sans rendez-vous)

Le C.C.A.S est transféré au rez de chaussée de la Mairie

Les horaires du C.C.A.S sont :

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

- Le mardi matin de 8h30 à 12h00.

Tel : 04-66-20-21-33

OPERATION BRIOCHES

Chaque année le C.C.A.S de Manduel met en place l'opération brioches en partenariat avec le Mouvement Parental Unapei. Cette action s'inscrit dans le cadre de la semaine nationale de la personne handicapée.

La vente de brioches se déroulera, le samedi 7 octobre, durant la journée du patrimoine.



INSCRIPTIONS POUR LES CADEAUX ET REPAS DE NOEL OFFERTS PAR LE CCAS

Inscription : Les inscriptions pour le colis de Noël ou le repas de Noël se dérouleront **du lundi 30 octobre au vendredi 10 novembre inclus** dans les locaux du C.C.A.S situé au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville pour les personnes de **70 ans et plus**.

* Les conjoints ne remplissant pas les conditions d'âge participeront pour un montant de 26€.

Le Repas ou le Colis de Noël

Cadeau de Noël 2017 : Les personnes remplissant les conditions d'âge et ne souhaitant pas participer au repas pourront s'inscrire pour le cadeau de Noël, et les familles pourront nous faire connaître également leurs personnes âgées hospitalisées.

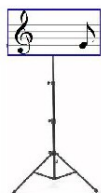
Les cadeaux de Noël seront distribués **du mardi 12 décembre au vendredi 15 décembre 2017 en Mairie.**

Le repas : Le repas de Bonne Année aura lieu le **Dimanche 7 janvier 2018 à 12h00 au complexe sportif.**



Nadine ANDREO, Adjointe déléguée à l'action sociale

RENTREE AU CENTRE GEORGES BRASSENS



Chorale Municipale « Comm'Un accord »

La chorale municipale « Comm'un accord » reprendra ses activités à la rentrée sous la direction de Cécile PAUT (professeur de chant à l'Ecole Municipale de Musique) le jeudi de 19H à 20H30 à la Salle des Garrigues.

Dans une ambiance chaleureuse et détendue, les choristes apprennent avec assiduité un répertoire varié, dynamique et plein de sensibilité, harmonisé à 3 voix: Goldman, Voulzy, Hallyday, Cabrel, Balavoine et bien d'autres. Avec ou sans partitions (au choix), le répertoire est très accessible.

Tous les âges et tous les niveaux peuvent s'épanouir en chantant ensemble d'un « Comm'un accord ».

Un concert est prévu au mois de Décembre pour le Téléthon, ainsi que notre rencontre annuelle au printemps.

Venez nous rejoindre à partir du 28 septembre 2017. Inscriptions et réinscriptions toute l'année à partir du lundi 25 septembre 2017.

CULTURE

Ecole municipale de musique

Après une audition de fin d'année très réussie, qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. L'équipe de l'école de musique espère retrouver cette rentrée 2017 ses anciens élèves et bien sûr de futurs virtuoses.

Nous vous rappelons que l'école est ouverte à tous (adultes et enfants à partir de 4 ans, résidents et non résidents) pour apprendre à jouer : Du piano classique/jazz ou variété, de la guitare, de la guitare électrique, de la basse, du violon, de la flûte traversière ou à bec, du saxophone, de la batterie,

du djembé, un cours d'éveil musical pour les plus petits (à partir de 4 ans), et bien sûr des cours de formation musicale. Sans oublier les cours de chant individuels.

N'oubliez pas de vous munir d'une **attestation d'assurance** responsabilité civile extra scolaire. Inscription toute l'année.



Ecole Municipale de danse

L'école municipale de danse a présenté son gala de fin d'année au théâtre Christian Liger à Nîmes vendredi 16 juin.

Un grand moment de danse qui a transporté le public venu nombreux à travers le temps avec des

beaux costumes et bien sûr des danseuses talentueuses. En un mot, une fin d'année en beauté.

N'oublions pas non plus, que parmi ces jeunes danseuses cinq d'entre elles ont présenté le concours de la fédération nationale de danse à Carcassonne. L'école municipale de danse de Manduel est revenue avec dans son escarcelle un 1° prix, deux 2° prix et deux 3° prix en danse classique. Un 2° prix a aussi été rapporté en modern'jazz .



L'école de danse est dirigée par Frédéric Cervera, qui a eu une belle carrière de danseur professionnel dans les plus grands théâtres de France mais aussi à l'étranger et grâce à cette expérience, il nous propose chaque année des spectacles de grande qualité.

Cette année une chorégraphie a particulièrement ému le public, une danse des signes (pas des cygnes), une danse qui parle le langage des signes. C'est une danse qui parle...

- Cours proposés à partir de 4 ans.

- Disciplines enseignées classique & modern'jazz.

Se munir impérativement d'un certificat médical et d'une attestation d'assurance RC extra scolaire.

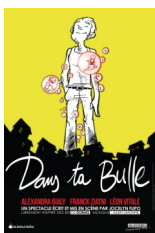
chorégraphies originales parfaitement réglées, de

Les inscriptions Musique, Danse et Chant chorale se font toute l'année : lundi et jeudi de 14h30 à 18h30 et mercredi de 9h30 à 10h30 et de 14h30 à 18h30.

CENTRE GEORGES BRASSENS - 21 Rue Colbert (1^{er} étage) - ☎04-66-20-61-79

MEDIATHEQUE

Les Vendredis de l'Agglo à Manduel



Dans ta bulle

Théâtre, comédie romantique tout public dès 8 ans. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles

Renseignements : 04 66 20 79 90. mediatheque@manduel.fr

<http://mediatheque.manduel.fr>

De Jocelyn Flipo / Inspiré librement des BD de Domas / Avec Alexandra Bialy, Leon Vitale, Franck Ziatni

Vendredi 20 octobre

20h45

Salle B. Gimenez (Arènes)

Laissez-vous embarquer avec un spectacle atypique dans un univers « Amélie POULAIN » où l'osmose entre dessin, musique et comédie amène le spectateur dans une bulle aussi drôle qu'émouvante.

C'est l'histoire de Max, dessinateur de BD, qui au travers de ses rencontres toutes uniques a le don de transformer l'ordinaire en extraordinaire et de changer sa vie et celles des autres.

C'est l'histoire d'un homme qui ne se sentait jamais aussi vivant qu'en courant d'une rencontre à une autre jusqu'au jour où l'une d'elles lui a donné l'envie d'arrêter... Au travers d'une galerie de plus de quinze personnages, venez vibrer dans cette bulle et vous laisser emporter par cette poésie et ce message d'ouverture vers les autres.

L'heure du conte

Chaque deuxième mercredi du mois à 15h30 (sauf vacances scolaires), c'est **L'Heure du conte** à la Médiathèque.

Comme son nom ne l'indique pas, il ne s'agit pas forcément de contes traditionnels mais davantage d'un choix thématique d'albums illustrés lus à voix haute.

L'accès est gratuit, ouvert à tous. C'est un moment entre parenthèses, une pause dans nos vies trépidantes, une faille spatio-temporelle !

Et c'est bien de cela qu'il s'agit dans la lecture : d'un accès sans limites à l'imaginaire et à la pensée, ce que ne permet pas forcément le langage de la vie courante.

L'enfant est un *lecteur du monde* : il se pose des questions philosophiques sur ce qui l'entoure et les albums lui apportent des réponses, le rassurent et l'apaisent.

Les histoires sont autant d'aventures qui lui permettent de jouer avec ses peurs. En témoignent les nombreux moments d'échanges.

L'enfant est non seulement sensible au texte ; il existe une véritable *musique des mots* ; mais aussi aux illustrations. Soulignons la grande qualité des albums illustrés parus ces trente dernières années !

Ces derniers constituent bel et bien un genre littéraire à part entière et ne s'adressent pas uniquement aux

enfants. Arrivé à l'âge adulte il est essentiel de garder intact sa capacité d'émerveillement.

Certains adultes (dont nous tairons l'identité) sont d'ailleurs devenus des habitués de L'Heure du conte à la Médiathèque ! Petits et grands, à bientôt !



Prochaines dates :

Mercredi 13 septembre *Souriez, c'est la rentrée !*

Mercredi 11 octobre *Citrouille et Cie*

Mercredi 8 novembre *Petites et grosses bêtes*

Mercredi 13 décembre *Neige et Cie*

Ce qu'il faut avoir lu !

Roman adulte

Petit pays / Gaël Faye

Que n'a-t-on pas encore dit sur le roman de ce jeune prodige franco-rwandais qui s'est vu décerner le *Prix du premier roman* et le *Prix Goncourt des lycéens* ?

Son auteur a répété inlassablement qu'il n'était pas autobiographique mais l'on comprend vite que les couleurs, les odeurs, les perceptions appartiennent à son histoire personnelle, tant elles sont vivaces et tangibles.

Et c'est ce qui marque ici : le décalage entre la sensualité, la beauté des paysages et la dureté des événements auxquels il est fait référence ; le génocide rwandais ; même si celui-ci n'apparaît que dans le dernier tiers du livre.

On a vécu avec le jeune héros dans le très relatif cocon de l'enfance et l'on se retrouve projeté à la fois

dans les premiers tourments de l'adolescence et la dégradation de la situation sociale et politique rwandaise.

C'est aussi en filigrane un hommage à la lecture et à la littérature qui peut sauver l'individu.

La grande Histoire par les yeux d'un enfant, voilà qui n'est pas neuf mais le style de Faye tendre et poétique nous offre une balade africaine à la fois magique et effrayante.

Ce roman ne peut pas laisser indifférent. Il vous tend les bras dans votre médiathèque préférée !

Roman graphique

Le sculpteur / Scott McCloud

Même si d'habitude vous n'aimez pas la BD vous pourriez pourtant aimer ce roman graphique.

Si la qualité des illustrations est bien là, notamment dans l'évocation de New York et de sa fourmilière, le travail sur la narration est davantage au cœur du travail de Scott

McCloud.

Ici s'entremêlent passé, présent et futur, réalité et fantastique.

David Smith est un sculpteur (presque) raté qui passe un pacte avec son oncle défunt (le diable ? la mort ?) : la renommée contre une mort programmée.

Mais évidemment rien ne peut jamais être aussi simple, notamment quand l'amour s'en mêle.

Et c'est une double course contre la montre que doit mener le personnage : trouver l'inspiration et créer l'œuvre ultime et conquérir la femme de sa vie. On imagine bien que l'histoire finira mal...

Le sculpteur est un gros pavé, mais qui se lit...comme un roman !



ETAT CIVIL



Naissances

Charlotte MENDES CANO née à Nîmes le 16 mars 2017
Ilyes AGOURAM né à Nîmes le 19 mars 2017
Nour ACHOUAOU née à Nîmes le 30 mars 2017
Richard LY né à Nîmes le 28 mars 2017
Imène CONSTANT née à ARLES le 31 mars 2017
Esteban VALDEYRON né à NIMES le 5 avril 2017
Jeyden XIONG né à Nîmes le 12 avril 2017
Myriam PIQUEMAL née à Nîmes le 15 avril 2017
Léon ASENSION né à Nîmes le 22 avril 2017
Stanley ALEXANDRE né à Nîmes le 23 avril 2017
Lily-Rose CELIN née à Nîmes le 12 mai 2017
Kaélan MATHÉ né à Nîmes le 15 mai 2017
Billal SERVIOL né à Nîmes le 2 juin 2017
Islem GHARBI né à Nîmes le 28 mai 2017
Milhane ACHOUAOU né à Nîmes le 2 juin 2017
Nathan FRANOUX GODARD né à Nîmes le 8 juin 2017
Robin MANGEARD né à Nîmes le 6 juin 2017
Wesley PESANT FAGET né à Nîmes le 8 juin 2017
Sacha LACROIX née à Nîmes le 13 juin 2017
Mohamed BOUHMARA né à Nîmes le 13 juin 2017
Juliette MONTEIL née à Nîmes le 21 juin 2017
Sacha WEBER né à Nîmes le 22 juin 2017
Calvin MOUA né à Nîmes le 24 juin 2017
Lisandro PANTEL né à Nîmes le 29 juin 2017
Maïla LOUTOUFI née à Nîmes le 3 juillet 2017
Naomie DUMONT née à Nîmes le 4 juillet 2017
Clémence BOUDOU née à Nîmes le 5 juillet 2017
Noah FRIES né à Nîmes le 8 juillet 2017
Maissane BELIOUTE née à Nîmes le 9 juillet 2017
Léo LUCIO né à Nîmes le 12 juillet 2017
Yona TOUITOU née à Nîmes le 13 juillet 2017
Damien DEYMIER né à Nîmes le 14 juillet 2017
Adam TAHIR né à Nîmes le 15 juillet 2017
Jassim TAHIR né à Nîmes le 15 juillet 2017
Nolan MARTIN-COGNAC né à Nîmes le 24 juillet 2017
Maïssa ASRIB née à Nîmes le 28 juillet 2017
Emy DEHÈS née à Nîmes le 31 juillet 2017
Alyah EZZEGHMOUTI née à Nîmes le 2 août 2017
Apoline MARTINEZ née à Nîmes le 5 août 2017
Tomas PINERO né à Nîmes le 22 août 2017



Moua KONGKHAM et Nhou YANG, le 15 avril 2017
Amélie CARTHALADE et Laurie WARIN, le 15 avril 2017
Daniel RAMOS et Christelle PEYRON, le 15 avril 2017
Abdouley FOFANA et Joara SAOUDA, le 6 mai 2017
Julien GARCIA et Aoitife DABDOUBI, le 6 mai 2017
Jean-Yves LE GUELLEC et Thérèse FERLANDO, le 6 mai 2017
Marc LACABANNE et Anne CLÉMENT, le 6 mai 2017
Yves LE GUELLEC et Thérèse FERLANDO, le 6 mai 2017
Cyril VASSALLO et Tuo KANG, le 13 mai 2017
Jean-Louis BRUNEL et Charlette ATTARD, le 3 juin 2017
Ludovic ALONSO et Sophie SAPET, le 17 juin 2017
Laurent VIGNAUD et Sandrine MARTI, le 24 juin 2017
Rémy ARANDA et Claire ORLANDINI, le 1^{er} juillet 2017
Boris SANCHIS et Sophie MEYER, le 1^{er} juillet 2017
Henri SANS et Lydie CHIEZE, le 8 juillet 2017

Décès



Marguerite DELPECH Epouse AUZERY le 14 mars 2017
Jacques ROUX Epoux PAULIN le 19 mars 2017
Marcel VEGETO Veuf MAZOYER le 22 mars 2017
Jacques PESSÉ Epoux BOUVY le 30 mars 2017
Gérard BAJARD Epoux BÉ le 05 avril 2017
Monique DUPONT Epouse ANCEAU le 9 avril 2017
Arlette MONCHAL Veuve JULLIEN le 9 avril 2017
Monique GONTAL Veuve COMTE le 12 avril 2017
René MAZOYER Epoux AMOUROUX le 13 avril 2017
Lydie CHAUVET Epouse MERCIER le 26 avril 2017
Andrée BASTID Veuve MERLIN le 24 avril 2017
Claudine RUELLE Epouse SAMSON le 28 avril 2017
Colette BILLAUD Veuve DI DONNA le 16 mai 2017
Yves LE GUELLEC Epoux FERLANDO le 18 mai 2017
Robert CUMINAL Veuf PASCAL le 21 mai 2017
Eugène POULET Veuf ROMAN le 6 juin 2017
André AURY Epoux HUET le 16 juin 2017
Simone GLARDON Veuve PRIEUR le 19 Juin 2017
Robert MONBEL Veuf SCHNEIDER le 21 juin 2017
Moha BOUHFOUR Epoux BENNOUNA le 29 juin 2017
Henri ARGUEL Epoux LESAGE le 05 juillet 2017
Fernand SANCHEZ Epoux PEREZ le 8 juillet 2017
Joël PARISOT Epoux KARADJIAN le 12 juillet 2017
Bernard SUQUET Epoux CARDELL le 13 juillet 2017
Henri BERTHÉZENNE Veuf BALAZARD le 18 juillet 2017
Henri GUIOT Epoux BERROS le 3 août 2017

Parrainage civil

Raphaël CARTHALADE, le 15 avril 2017
Jonah COULIÉ, le 1^{er} juillet 2017
Victoria GARCIA, le 29 juillet 2017
Laurie CAMOIN, le 12 août 2017

Mariages

Damien CHARLUET et Laura AUZOU le 8 juillet 2017
Jérémy OLLIVIER et Delphine MAX le 8 juillet 2017
Michel ARTEA et Stéphanie SUAU le 15 juillet 2017
Cédric BARTHE et Denise CARITA le 15 juillet 2017
Florent AUTHEMAN et Virginie DAYNAC le 22 juillet 2017
Tanguy PRIGENT et Anouk MAZOYER le 29 juillet 2017
Jérémy MOURET et Manon PETRIER le 11 août 2017
Kévin GOUBERT et Christel MARTINET le 12 août 2017
Philippe COMBES et Catherine GAULARD le 12 août 2017
William CAMOIN et Karène FARGIER le 12 août 2017
Cédric GOUPIL et Patricia VICENTE le 17 août 2017
Jalele CHOUAF et Christelle GARCIA le 19 août 2017
Romain CHAFFARD et Maud MANCUSO le 19 août 2017

Le relevé des naissances est établi d'après les mentions reçues en mairie, et arrêté à la date du 24 août 2017. Le présent relevé des mariages est arrêté à la date du 19 août 2017. Le présent relevé des décès est arrêté à la date du 03 août 2017. Le présent relevé des parrainages civils est arrêté à la date du 12 Août 2017. La rubrique Etat Civil est la copie des actes de mariages, décès, dressés et transcrits sur les registres de la commune.

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Groupe « Manduel, une ambition à partager »

Suite à ses prises de position de plus en plus divergentes par rapport au groupe auquel elle appartenait, nous avons demandé à Mme Traynard de quitter le groupe minoritaire.

Dans les différents bulletins ou lors des conseils municipaux nous questionnons le groupe majoritaire sur l'avancement des projets, les engagements, les promesses. Nous sommes toujours dans l'attente de réponses. Aussi nous continuerons à poser les mêmes questions :

Pourquoi la révision du PLU, capitale pour l'avenir de Manduel n'a-t-elle toujours pas débuté ? Quels sont les résultats des études financées par la commune concernant la cave coopérative et l'aménagement du cours J.Jaurès ?

Combien auront coûté à la commune les travaux de la déviation qui semblent ne jamais être achevés ? Nous rappelons ce qui disait le Maire lors du conseil municipal du 16/09/2014 « cet aménagement (la déviation) ainsi que le barreau de liaison vers le parking du Fort sera intégralement à la charge d'OC'VIA ». Pourquoi ces engagements n'ont-ils pas été tenus ?

De nombreux manduellois subissent depuis plusieurs mois les dysfonctionnements du CCAS qui ne remplit plus ses missions. Quand cette situation va-t-elle cesser ? Où en est le projet de transfert des services techniques pour lequel la commune a investi dans l'achat d'un terrain ?

Enfin que dire du sort que la municipalité semble réserver au CCAS transféré à l'accueil de la mairie sans que l'on sache qui en a la charge, au mépris de la confidentialité indispensable pour traiter de situations personnelles parfois difficiles.

Mateo Escamez Denise Faraldo Nasser Gouchène Gérard Rival

Groupe « des nons inscrits »

Chers Manduelloises et Manduellois,

Je profite de cet espace d'expression pour vous apporter des précisions sur ma décision de siéger dorénavant dans le groupe des non-inscrits au sein du conseil municipal.

Je considère qu'être élue dans l'opposition nécessite de garder une réelle objectivité dans la critique qu'elle soit positive ou négative.

C'est pourquoi pour continuer à exercer ce rôle, il m'a semblé opportun de faire partie du groupe des non-inscrits.

Souhaitant honorer jusqu'à son terme le mandat que m'ont confié les électeurs, j'ai rencontré M le Maire qui a entériné ma demande lors du conseil municipal du 11 mars 2017.

Lors du conseil du 11 mai 2017, j'ai été lue membre de la commission des finances et je souhaite participer à d'autres commissions afin de jouer pleinement mon rôle d'élue qui n'est pas de créer la polémique mais veiller à ce que les décisions votées le soient dans l'intérêt de notre commune.

Indépendante, je reste à la disposition de celles et ceux qui le souhaitent comme je l'ai toujours fait par le passé dans mes engagements associatifs.

Vous pouvez me joindre à l'adresse mail suivante : at.manduel@hotmail.com

Aline Traynard

Groupe « Manduel Mon Village »

En cette période de mi-mandat, vous allez pouvoir découvrir le fruit de notre travail, la concrétisation de nos projets pour améliorer votre quotidien. 2017 est l'année durant laquelle se concrétise la déviation Rue de la République /Chemin bas et parking du Fort, mais aussi l'accessibilité des bâtiments scolaires. La déviation et le parking permettent déjà de constater une baisse du trafic automobile sur le cours Jean Jaurès. Moins de voitures en transit c'est de la sécurité en plus pour les piétons et les cyclistes. Avec la mise en place de la zone bleue nous rendrons aussi piéton le cours Jean Jaurès le mercredi matin jour de marché. A ces projets qui s'échelonnent sur plusieurs exercices budgétaires s'ajoutent des investissements d'entretien courant de fonctionnement de la commune au bénéfice du cadre de vie et du service public rendu et ce, dans un cadre budgétaire toujours plus strict pour les communes. Notre volonté est toujours d'écouter et de répondre autant que faire se peut, et nous tentons toujours de trouver des solutions qui conviennent à chacun que ce soit pour des aménagements de sécurité routière ,de voisinages, de petits équipements publics.

Nous remercions donc celles et ceux qui nous interpellent, nous interrogent au détour d'une rue, sur le cours Jean Jaurès, en mairie le samedi matin ou encore lors de réunions publiques. Ces contributions participent ainsi chaque jour à enrichir notre réflexion pour améliorer notre cadre de vie.

Le Groupe majoritaire « Manduel, Mon Village »

LES DATES ET HORAIRES A RETENIR...



Horaires de la mairie :

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

CCAS

À l'hôtel de ville
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

Permanence des élus :

Tous les samedis matins de 10h à 12h
sans rendez-vous en mairie.

UN DEFIBRILLATEUR A VOTRE SECOURS

Ce défibrillateur est installé au
Foyer Résidence pour
Personnes Agées « Les Marguerites », 32
rue Jeanne d'Arc. Il est accessible 24h/24,
7 jours/7.



Médiathèque

Lundi : fermeture hebdomadaire

Mardi : 15h – 19h

Mercredi : 9h – 12h / 14h – 19h

Jeudi : 10h – 12h / 15h – 19h

Vendredi : 15h – 18h Samedi : 9h – 12h



Guichet unique (dont secrétariat police et urbanisme)

(15 cours Jean-Jaurès)

Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

NUMEROS D'URGENCE

SAMU 15

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Gendarmerie Marguerittes : 04-66-75-39-40

Police municipale : 04-66-20-60-22

ENEDIS Dépannage : 09 72.67.50.30

GRDF urgence sécurité gaz : 0 800 473 333

SAUR (eau)

- de 8h à 18h : 04-30-62-10-01

- de 18h à 8h : 04-30-62-10-09

VEOLIA (assainissement) 24h/24 : 0 811 900 500

Ordures ménagères

En cas de problème, contacter le 04-66-02-54-54

Jours fériés : pas de ramassage

Encombrants :

Ramassage le 3^{ème} jeudi de chaque mois. Tél :
04.66.02.54.54

Déchetterie

Tél : 04-66-02-54-54

ETE : du 1er avril au 30 septembre

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h
et de 15h00 à 18h30.

Le samedi de 8h30 à 17h30.

Fermeture les jours fériés et les dimanches.

HIVER : du 1er octobre au 31 mars

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h.

Samedi de 8H30 à 17H30



ÉCLAIRAGE PUBLIC



Pour signaler une panne
sur l'éclairage public,
Appelez directement le :

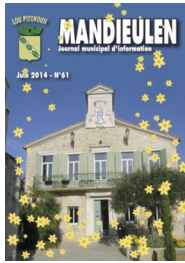
0 800 94 06 44

Service & appel
gratuits

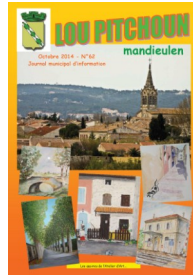
MANDUEL



Nos énergies pour une Vie Meilleure



Jun 2014
n°61



Octobre 2014
n°62



Jun 2015
n°66



Avril 2015
n°65



Jun 2015
n°66



Septembre 2015
n°68



Décembre 2015
n°69



Avril 2016
n°71



Septembre 2016
n°73



Décembre 2016
n°74



Avril 2017
n°76